

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

---

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 652

présenté par

M. Wulfranc, M. Jumel, M. Bruneel, Mme Bello, M. Brotherson, Mme Buffet, M. Chassaigne,  
M. Dharréville, M. Dufrière, Mme Faucillon, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor,  
M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Serville

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 7, après la mention :

« 1° »,

insérer les mots :

« Par la voie d'un conventionnement, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs du présent amendement souhaitent que l'État signe avec les entreprises exploitant les installations de production d'électricité considérées une convention de reclassement des salariés.